

**Compte-rendu**  
**Conseil Municipal VOREY le 22 Novembre 2021 à 20h**

Le Conseil Municipal de Vorey s'est réuni le 22 Novembre 2021 à 20h sous la présidence de Cécile Gallien, Maire de Vorey. Tous les membres étaient présents à l'exception de Maxime Condon qui avait donné pouvoir à Cécile Gallien. Martine Mansuy a été nommée secrétaire

Monsieur Margerit vient présenter en début de séance le projet qu'il a à la place de l'ancienne gendarmerie, rue Clos Moulin. Il consiste à créer 3 pavillons de plain-pied et à rénover l'immeuble en 6 appartements (de près de 70 m<sup>2</sup>). Les plans sont remis aux conseillers municipaux. L'objectif est de commencer les travaux dès le début de l'année 2022 pour une livraison espérée dans l'année. Des artisans de Haute-Loire y travailleront. Ces maisons et appartements s'adresseront à des personnes âgées et des jeunes couples ou familles.

Madame Chantal Meurice, Adjointe au Maire, présente les Déclarations d'Intention d'Aliéner. Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de ne pas préempter les parcelles suivantes :

**Aux Crialoux, maisons et terrains : AH n°495, AH 339 et AH n°340** appartenant au Département de la Haute-Loire, cédées à M. et Mme MARGERIT Pascal de Aurec-sur-Loire.

**Rue de l'église, maison : AH n°194** appartenant à M. CAILLE Fabrice, habitant Lons-le-Saunier, cédée à Mme MENINI Alexandra de Vorey-sur-Arzon.

**À les Ombres, maison et terrain : AX 522** appartenant à Mme. LAGUET Annie, habitant Vorey sur Arzon, cédée à M. et Mme DORADO Gonzalo de Claix.

**Avenue Marie Goy, maison et terrain : AD n°119** appartenant à M. JOLY Gérard, habitant Vorey sur Arzon, cédée à M. POZZA Claude de Mons en Belgique.

**À Pommard, maison et terrains : AI n°264, 266, 269,265 et 267** appartenant à M. THIVILLIER Jean-Pierre, habitant Montagny, cédées à Mme MICHAUD Colette de Vorey-sur-Arzon.

**Maison et terrains : AD 364 et 366** à La Ribette et **AD 363** Avenue Marie Goy, appartenant aux conjoints POINTE, habitant Aiguilhe, Bellegarde en Forez et Millery, cédées à M. LEVEQUE Bruno de Pujaud.

**Notification d'une vente AD 334** situé au-dessus du stade de foot, le long du chemin communal. Le Conseil décide à l'unanimité l'acquisition par la Commune de ladite parcelle de 180 m<sup>2</sup> au prix de 500 €, frais de notaire en sus et accepte de maintenir la parcelle en l'état.

**Vente par la Commune de la parcelle AO 160.** Le Conseil accepte à l'unanimité la vente de la petite parcelle, le long de la RD 103 près du Chambon, issue d'une procédure de biens sans maître au Département de la Haute-Loire pour un prix de 28,98 €.

**Proposition d'achat du terrain AD 114,** situé chemin des Gravières. Le Conseil autorise à l'unanimité l'acquisition par la Commune de la parcelle de 2 000 m<sup>2</sup>, au prix de 16 000 €, frais de notaire en sus.

**Budget Général : Décision modificative n°3.** Le Conseil vote à l'unanimité la délibération Modificative n°3 ci-dessous :

<b>Dépenses de fonctionnement</b>		<b>5 800 €</b>
Compte 023	Transfert à la section d'investissement	<b>5 800 €</b>

<b>Recettes de fonctionnement</b>		<b>5 800 €</b>
Compte 74718	Aide pour contrats d'apprentissage	<b>5 800 €</b>

<b>Dépenses d'investissement</b>		<b>15 714 €</b>
Compte 2151-90	Aménagement voie piétonne RD38 vers gendarmerie	<b>- 9 000 €</b>
Compte 2132-288	Plan d'évacuation bâtiment centre de loisirs	<b>150 €</b>
Compte 2111-272	Achat de terrains frais notaires compris	<b>20 000 €</b>
Compte 2188-254	Amélioration cuisine école : mitigeur professionnel à douchette	<b>764 €</b>

Compte 21578-154	Achat lame de déneigement	<b>3 800 €</b>

<b>Recettes d'investissement</b>		<b>15 714 €</b>
Compte 1322-89	Région : subvention fondation du patrimoine pour travaux église	<b>9 914 €</b>
Compte 021	Transfert de la section fonctionnement	<b>5 800 €</b>

**Demande d'aide à l'État au titre de la DETR 2022** (dotation aux équipements des territoires ruraux). Le Conseil valide à l'unanimité cette demande de subvention proposée par Madame La Maire et le premier adjoint, pour la rénovation des voiries communales (la longue côte de Lareveyre ; l'impasse Europa ; l'impasse de l'Arzon ; le chemin du Tizou ; la montée du Cimetière) pour un coût estimatif de **242 337,30 € HT** ; DETR sollicitée en 2022 (50 %) ; Commune de Vorey (50 %).

**Déneigement des voies communales durant l'hiver 2021-2022.** Madame La Maire propose de confier cet hiver le déneigement à 3 entrepreneurs (Hervé Pinel, Ludovic Sagnal et Georges Coffy) pour effectuer tôt le matin le déneigement de 60 km de voirie communale desservant les 17 villages et le bourg, avec l'intervention en sus du service technique communal. Le Conseil approuve à l'unanimité les conventions de déneigement des voies communales pour l'hiver 2021-2022, précisant que le tarif horaire sera de 55 € HT ou 60 € HT de l'heure selon que la lame est fournie ou non par la commune. L'achat d'une lame de déneigement au coût de 3 800 € est acté.

**Recrutement d'un secrétariat général.** Le Conseil décide à l'unanimité la création d'un emploi non permanent pour un **accroissement temporaire d'activité** pour occuper les missions de secrétariat général. Cet emploi sera de catégorie A, rémunéré par référence à l'indice majoré 390 à raison de 17h30 hebdomadaire à compter du 24 novembre 2021 pour une durée de 3 mois, soit jusqu'au 28 février 2022.

**Création d'un emploi PEC.** Le Conseil approuve à l'unanimité le recrutement d'une personne en « Parcours Emploi Compétences » sur la base de 30h par semaine (temps de travail annualisé) à compter du 03/01/2022 pour une durée de 1 an, soit jusqu'au 31/12/2022 pour assumer des missions à l'école Louis Juvet et en entretien des bâtiments communaux. L'État aide à financer à hauteur de 80 % du brut.

#### **ALSH Ribambelle.**

Le Conseil approuve à l'unanimité le troisième versement de subvention 2021 d'un montant de **2 632 € (Deux mille six cent trente-deux euros)** à l'ALSH Ribambelle.

Le Conseil, par 14 voix pour et une abstention (Gilles Collange) approuve la convention de prêt du mini-bus pour l'année scolaire 2021-2022 par l'Association Familles Rurales de Vorey, à la Commune de Vorey (transport repas de cantine entre les deux écoles).

- L'étude de revitalisation Vorey, Petite Ville de Demain, sera présentée le 16 Décembre à 18h.
- Les élus de Vorey délibèrent pour redire l'importance de conforter le commerce à Vorey dont la moyenne surface qui fait partie de l'offre commerciale et doit rester à Vorey. Vorey est considérée dans le SCOT comme une commune structurante. Vorey vient d'être labélisée Petite Ville de Demain par l'État et au sein de la CAPEV avec Allègre et avec Craponne. Sa vocation de centralité, grâce à ses commerces, services et équipements, doit être prise en compte et respectée.
- Une réunion avec les 40 associations pour le calendrier « Animations et événements 2022 » sera organisée en fin d'année.
- Le vieux dossier de terrasse de la maison Gibert est en cours de traitement au Chambon de Vorey.
- Étant donné l'évolution préoccupante du covid, il n'est pas sûr que le banquet des anciens soit réalisé fin 2021.